



Cahier des Clauses administratives, techniques et particulières

OBJET DE LA CONSULTATION :

« Marché de fourniture d'imprimantes et prestations de maintenance pour le compte d'Audiens Care »

Sommaire

1.1 PREAMBULE	3
1.2 Pouvoir adjudicateur	5
1.3 Durée d'exécution du marché	5
1.4 Acheteur	5
1.5 Caractéristiques majeures du SI	5
1.6 Existant	6
1.7 Objet de ce document	6
2 BESOINS	7
2.1 Matériel envisagé	7
2.2 Infrastructure SI	9
a. Maintenance, services et délais d'intervention	9
2.3 Assurance	10
2.4 Facturation et conditions de paiement	11
2.5 Cession du marché	11
2.6 Résiliation	11
2.7 Litiges	11

1.1 PREAMBULE

1.1.1 PRESENTATION D'AUDIENS

AUDIENS est le groupe de protection sociale de la culture, de la communication et des médias.

Notre identité professionnelle

Acteur de l'économie sociale et solidaire, à but non lucratif, Audiens protège au quotidien les professionnels de la culture et de la création : employeurs, créateurs d'entreprise, salariés permanents et intermittents, journalistes, pigistes, travailleurs indépendants, retraités et leur famille.

Depuis sa création en 2003, le groupe est fidèle à son identité professionnelle. Il œuvre à humaniser la relation avec ses adhérents, sécuriser les parcours professionnels, simplifier le service, accompagner le changement.

Cette vocation se concrétise par la conception d'une offre adaptée aux spécificités de la profession, en assurance de personnes et de biens, retraite complémentaire, accompagnement social et solidaire, prévention, médical, congés spectacles, services aux professions...

Sa dimension paritaire, son expérience du dialogue social et la confiance que lui accordent l'Etat et les branches professionnelles en font le référent social des industries culturelles.

Notre mission

Humaniser la relation avec les personnes et les entreprises
Simplifier la protection sociale et les services
Sécuriser les carrières et parcours de vie
Innover pour accompagner les spécificités et les mutations de la profession

Notre ambition

Protéger les professionnels de la culture tout au long de la vie

Nos valeurs

Solidarité, respect, qualité, progrès

Notre personnalité

Bienveillante, solidaire, disponible, créative, experte, humaine

1.1.2 PRESENTATION DU PÔLE SANTE BERGERE

Audiens, avec le CMB, un service de santé au travail des professions culturelles, a lancé la construction du Pôle santé Bergère, un lieu d'excellence dédié aux professionnels de la culture et ouvert à tous.

Ouverture prévue fin 2019.

Le Pôle Santé Bergère accueillera ses premiers patients fin 2019, au cœur du 9^e arrondissement de Paris, au 7 rue Bergère.

Equipé de matériel de haute technologie, il comptera une soixantaine de médecins et chirurgiens-dentistes, pour une prise en charge personnalisée et globale du patient.

Au sein du Pôle santé Bergère, le patient bénéficiera d'un accompagnement de qualité avec :

- **Audiens Care**, offre de soins et de prévention d'Audiens,
- et le **SIST CMB,(Santé au travail)**

Certifié Haute Qualité Environnementale (HQE), le bâtiment sera habillé d'une façade végétalisée. L'éco-conception de l'immeuble porte notamment sur le choix des matériaux, la construction en elle-même (qui est une réhabilitation) et la gestion des déchets.

Audiens Care, offre de soins et prévention :

- Une offre de soins diversifiée :
 - médecine générale,
 - médecine spécialisée,
 - acupuncture, ostéopathie,
 - clinique dentaire
 - centre d'imagerie médicale (IRM, scanners, radiographies)
 - une offre de bilans de santé innovante et adaptée au profil de chacun (âge, sexe, antécédents médicaux).

SIST CMB, service interentreprise de santé au travail

Ses missions :

- assurer la surveillance de l'état de santé au travail des salariés,
- accompagner les employeurs et les salariés dans la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels.

Le Pôle santé Bergère, parfaitement intégré dans ce quartier du 9^e arr. de Paris

- un lieu d'excellence dans un écrin de verdure, qui contribuera à améliorer la biodiversité dans le quartier,
- une réponse aux besoins exprimés de soins de proximité,
- une mise en avant de la prévention, indispensable pour rester en bonne santé le plus longtemps possible,
- un cadre agréable pour tous : le personnel soignant, les patients et tous les habitants du 9^e arrondissement et au-delà.

1.2 Pouvoir adjudicateur

Le présent marché est passé par AUDIENS Care, dont le siège social est sis 74 rue Jean Bleuzen 92170 VANVES.

1.3 Durée d'exécution du marché

Le présent marché est conclu pour une période commençant à courir entre le 02 et 20 décembre 2019 (date à définir). Les parties auront la faculté d'y mettre un terme à tout moment avec un préavis de 6 mois, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le pouvoir adjudicateur pourra en outre, exercer son droit de résiliation, par lettre recommandée avec accusé de réception sans préjudice de tout dommage et intérêt, dans le cas où le titulaire du marché ne respecte pas ses engagements aux termes des présentes.

1.4 Acheteur

La présente consultation fera l'objet de prestations réalisées par le candidat retenu pour le compte de :

« Audiens care »

1.5 Caractéristiques majeures du SI

Echéance

Le Pôle santé Bergère sera accessible à partir de mi-novembre 2019.

Activité et sites

Au sein du site Bergère, l'activité sera répartie ainsi :

Etage	Activité
R-1	Salle serveurs Salles de réunion Locaux techniques
RDC	Accueil
RDC	Imagerie médicale
R+1	Cabinets dentaires
R+2 et R+3	Santé au travail (activité relevant du CMB, entreprise indépendante non incluse dans la présente consultation)
R+4, R+5 et R+6	Cabinets médicaux
R+7	Bilans de santé

Caractéristiques non fonctionnelles majeures du SI

Le système d'information répondra à un ensemble d'exigences :

- ouverture étendue d'Audiens Care, de 6h30 à 22h30 en semaine et le samedi matin,
- niveau de fiabilité élevé,
- garantie de service répondant aux exigences des utilisateurs (temps de disponibilité élevé et temps de rétablissement court en cas de défaillance),

- pour Audiens Care, souplesse du système, avec adaptation aux demandes de différentes professions médicales.

Le niveau de performance des systèmes d'information sera garanti. Le système d'information d'Audiens Care pourra répondre à une montée en charge en fonction du développement du centre médical.

Les systèmes d'information répondront aux exigences en matière de sécurité et de confidentialité des données, en particulier des données médicales.

1.6 Existant

Audiens Care, dont l'activité débutera fin 2019, ne dispose d'aucun moyen SI à ce jour.

1.7 Objet de ce document

Ce document décrit le besoin en matière de service d'impression pour Audiens Care.

2 BESOINS

2.1 Matériel envisagé

Deux types d'utilisation :

- imprimante locale destinée aux bureaux administratifs et aux cabinets médicaux,
- imprimante départementale, multi utilisateurs et réservés aux travaux volumineux.

En fonction de ces types d'utilisation, nous souhaitons envisager ces caractéristiques :

	Imprimante locale	Imprimante départementale
Type	Imprimante multifonctions laser monochrome	Imprimante multifonctions laser couleur
Fonctions	Impression, copie, numérisation, télécopie, courrier électronique	Impression, copie, numérisation, télécopie, courrier électronique
Vitesse Volumétrie	Vitesse d'impression jusqu'à 33 ppm en recto Volume mensuel environ 4000 pages	Vitesse d'impression jusqu'à 45 ppm Volume mensuel environ 20 000 pages
Gestion du papier	Magasin d'alimentation 250 feuilles minimum Chargeur de documents 50 feuilles Format maximum 216 * 356 mm Recto/verso automatique	Magasin d'alimentation 500 feuilles minimum Chargeur de documents 100 feuilles minimum Format maximum 297 * 431,8 mm Recto/verso automatique Agrafage jusqu'à 50 feuilles
Copie	Environ 30 ppm en recto Première copie < 15 secondes Résolution max 600 * 600 Possibilité de zoom Contrôle du foncé, assemblage des travaux, décalage de marge, interruption des travaux, ...	Première copie < 8 secondes Résolution max 600 * 600 Possibilité de zoom Contrôle du foncé, assemblage des travaux, décalage de marge, interruption des travaux, ...
Impression	Résolution max 1200 * 1200 Première impression < 10 secondes Langages PCL 5/6, PDF direct, PostScript 3 Filigranes, assemblage, recto/verso automatique, ajustement à la page, format de page personnalisé, mise à l'échelle, mode brouillon, programmation de travaux	Résolution max 1200 * 2400 Première impression < 8 secondes Langages PCL 5/6, PDF direct, PostScript 3 Filigranes, assemblage, recto/verso automatique, ajustement à la page, format de page personnalisé, mise à l'échelle, mode brouillon, programmation de travaux Système d'impression commandée par badge
Télécopie	Vitesse 33 Kb/s Résolution de 200*100 à 400*200 Carnet d'adresses	Vitesse 33 Kb/s Résolution de 200*100 à 400*200 Carnet d'adresses

		Fonction télécopie internet (envoi à des télécopieurs internet ou serveur smtp) Tiff multipages, pdf images Résolution jusqu'à 600*600
Numérisation	Couleur et noir & blanc Numérisation et impressions simultanées Jusqu'à 20 ppm en n&b / 6 ppm en couleur Résolution 600 * 600 et jusqu'à 4800 * 4800 Format pdf, tiff, jpeg, bmp Numérisation vers USB, vers courriel, scan to local/network pc	Couleur et noir&blanc Numérisation et impressions simultanées Jusqu'à 80 ppm Résolution 600 * 600 et jusqu'à 4800 * 4800 Numérisation format maxi A3 Format pdf, tiff, jpeg, bmp Numérisation vers USB, vers courriel, scan to local/network pc
Réseau	Connexion ethernet (TCP/IP, IP v4/v6) Administration DHCP, SNMP, ... Connexion LDAP (Windows Active Directory)	
Gestion de l'imprimante	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion complète des travaux de la file d'attente d'impression (suspendre, libérer, promouvoir et supprimer) - Possibilité d'administrer à distance l'installation, le paramétrage et les options de configuration et les options de configuration - Il doit être possible à distance de vérifier l'état de fonctionnement, la mise à niveau des imprimantes, la comptabilisation des copies et l'état des consommables - Possibilité de télécollecte pour la facturation relative à l'utilisation et pour la commande automatique des consommables. 	
Dimensions	Doit pouvoir être située sur, sous ou à côté d'un bureau. A titre indicatif : - largeur maxi 47 cm - profondeur maxi 45 cm - hauteur maxi 50 cm	Doit pouvoir être disposée dans un lieu de passage ou dans un local adapté. A titre indicatif : - largeur maxi 65 cm - profondeur maxi 75 cm - hauteur maxi 120 cm
Niveau sonore	Doit être compatible avec un cabinet médical. Niveau sonore en fonctionnement 55dB maximum	Niveau sonore en fonctionnement 68dB maximum

Pour le centre Bergère, la répartition envisagée des imprimantes par niveau :

Niveau	Utilisation	Equipement
R-1	Commun	Imprimante locale : 0 Imprimante départementale : 0
RdC	Commun	Imprimante locale : 1 Imprimante départementale : 0

RdC	Audiens Care / Imagerie médicale	Imprimantes locales : 2 Imprimante départementale : 1 (privilégier une solution avec 3 à 4 bacs A4) <u>Remarque :</u> Les imprimantes utilisées pour l'imagerie médicales seront fournies avec la solution d'imagerie (RIS et PACS).
R+1	Audiens Care / Cabinets dentaires	Imprimantes locales : 6 (nombre mis à titre indicatif) Imprimantes départementales : 0
R+4	Audiens Care / Cabinets médicaux	Imprimantes locales : 8 Imprimantes départementales : 1
R+5	Audiens Care / Cabinets médicaux	Imprimantes locales : 10 Imprimantes départementales : 0
R+6	Audiens Care / Cabinets médicaux	Imprimantes locales : 11 Imprimantes départementales : 0
R+7	Audiens Care / Cabinets médicaux	Imprimantes locales : 4 Imprimantes départementales : 0

Cette répartition est faite à titre d'information et peut varier.

2.2 Les consommables

Le titulaire du marché devra en place un système de suivi du niveau des consommables par télécollecte avec le maintien d'un niveau de stock constant.

2.3 Infrastructure SI

Le serveur d'impression sera virtualisé sur un serveur physique hôte localisé en salle serveurs.

2.4 Maintenance, services et délais d'intervention

Maintenance et délais d'intervention

Le titulaire du marché devra mettre en place un suivi optimal pour la maintenance, le dépannage, la réparation, le réglage des machines, la vérification des équipements et logiciels, avec fourniture des pièces de rechange si nécessaire.

Le titulaire du marché doit intégrer dans son offre une garantie pièces et main d'œuvre avec intervention sur site sur toute la durée du contrat. En cas de panne, l'intervention devra se faire dans un délai de 4h, sur toute la durée du contrat.

Il devra également prévoir, les conditions et les modalités de remplacement par un matériel, dont les caractéristiques sont similaires ou équivalentes en cas de défaillance avérée.

Services

Le service attendu :

- une hotline spécialisée pour la gestion des incidents et du consommable,
- un portail internet permettant de suivre le parc (incidents, commandes de consommable, compteurs, interventions techniques),
- un reporting du parc.

2.5 Assurance

Le titulaire doit justifier d'une assurance contractée auprès d'une compagnie agréée et notoirement solvable, garantissant sa responsabilité civile et sa responsabilité civile professionnelle.

Il sera tenu de remettre à AUDIENS une attestation délivrée par la compagnie d'assurance, justifiant le paiement de la prime afférente de l'année en cours.

Il informera dans les huit (8) jours le service achats de toute modification afférente aux contrats d'assurance, notamment la résiliation ou le changement de compagnie.

Ils s'engagent également à avoir contracté une assurance garantissant leur responsabilité civile pour leurs propres collaborateurs.

Le titulaire fera son affaire personnelle des polices d'assurance à souscrire, le détail devant être fourni chaque année. AUDIENS, pourra s'il juge utile, demander le relèvement de leur montant.

2.6 Facturation et conditions de paiement

Les Prestataires établissent les factures après réception des livrables par AUDIENS CARE. AUDIENS CARE règlera à 30 jours fin de mois par virement sous réserve de la conformité des factures dans le cadre d'une location.

La facturation sera établie à l'ordre de l'institution émettrice de la demande de devis.

2.7 Cession du marché

Le présent marché ne pourra en aucun cas, faire l'objet d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gracieux, sauf accord écrit et préalable d'AUDIENS CARE.

2.8 Résiliation

La résiliation du marché interviendra si le titulaire ne remplit pas les obligations énoncées dans le présent cahier des clauses administratives et techniques.

2.9 Litiges

En cas de litige, la loi française est seule applicable et les tribunaux français seuls compétents. Les parties conviennent de rechercher en cas de litige un accord amiable.

Dans l'hypothèse où aucune solution amiable n'aurait pu être trouvée dans un délai de trente (30) jours à compter de la notification du différend par lettre recommandée avec accusé de réception par l'une des parties à l'autre partie, le litige pourra être soumis aux Tribunaux compétents pour en connaître.